
Comité spécial sur l’Afghanistan

Chambre des communes
Ottawa (Canada)

Le 18 avril 2022

Objet : Cabinet d’avocats local de l’ambassade du Canada abandonné

Honorable président, honorables vice-présidents et membres honorables du Comité spécial sur l’Afghanistan,

Je m’appelle Saeeq Shajjan, fondateur et ancien associé directeur de [Shajjan & Associates](http://www.shajjanlaw.com)¹, un cabinet d’avocats afghan fondé en 2011, qui a rapidement acquis une importante renommée en Afghanistan. Shajjan & Associates a été classé cabinet de la bande 1 par Chambers and Partners² et Legal 500 pendant plusieurs années. En plus d’offrir des services juridiques à des clients étrangers, pour la plupart, à l’ambassade du Canada notamment, Shajjan & Associates offrait également du soutien juridique pro bono à des personnes démunies sur de nombreux enjeux, particulièrement les droits des femmes et la violence faite aux femmes. Notre cabinet a aidé un nombre incalculable de femmes à risque ou victimes de violence familiale, a appuyé des ateliers sur la violence faite aux femmes et s’est taillé une réputation pour ces initiatives parmi les personnes démunies en Afghanistan. Il a également formé de nombreux jeunes avocats et appuyé, par son parrainage et son mentorat, plusieurs concours de plaidoirie, des tables rondes et des débats. Nous serions heureux de fournir des documents justificatifs au besoin. En raison du portfolio du cabinet que je viens de décrire et dans les suites de la chute inattendue de la République, les employés de Shajjan & Associates sont exposés à d’importantes menaces de sécurité, non seulement de la part des talibans, mais également d’autres éléments rebelles de la société afghane qui, d’une certaine façon, font face à des mesures punitives en raison de la défense effective des droits des femmes.

Représentation de l’ambassade du Canada

Les services de Shajjan & Associates ont été retenus par l’ambassade du Canada à Kaboul pour la représenter dans des affaires relevant du droit local afghan entre le 27 mars 2013 et décembre 2021. Shajjan & Associates est généralement reconnu comme le cabinet d’avocats du Canada en Afghanistan, en ce qu’il représente l’ambassade à Kaboul et le gouvernement du Canada, tant pour des transactions privées que pour des questions de défense d’intérêts. Il est possible de fournir des preuves de l’entente contractuelle du cabinet avec le gouvernement du Canada au besoin. Les employés de Shajjan & Associates ont fourni des services en vertu de cette entente dans différents domaines, incluant le droit du travail, l’immobilier, la finance, certaines affaires civiles ou relevant du droit des assurances pour les intérêts immobiliers du gouvernement du Canada en Afghanistan.

¹ www.shajjanlaw.com

² [Shajjan & Associates, Droit commercial général | Profil global dans Chambers](#)

Shajjan & Associates a représenté avec succès l'ambassade du Canada dans plusieurs dossiers d'accident de la route, qui étaient en réalité des tentatives d'extorsion. Les employés de Shajjan & Associates ont également entrepris des mandats juridiques uniques et importants pour le gouvernement du Canada, notamment l'achat de l'édifice de l'ambassade du Canada à Kaboul, ayant nécessité des négociations avec de multiples ministères de l'ancien gouvernement afghan, tels le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Intérieur, le ministère des Finances, des bureaux municipaux et des tribunaux locaux. Ainsi, il est reconnu publiquement à Kaboul que les employés de Shajjan & Associates avaient une relation de travail importante avec le Canada, qu'ils offraient un vaste soutien au Canada en Afghanistan, et souvent dans le rôle d'avocat de la partie adverse, face à une partie locale afghane, ce qui les place dans une situation de danger réel de représailles par ces éléments et par les talibans. En conséquence de ces services essentiels et de longue date pour le gouvernement du Canada, les avocats et autres employés de soutien chez Shajjan & Associates satisfont aux critères de base pour être admissibles au programme de mesures spéciales d'immigration (programme MSI).

Demandes en vertu du programme MSI et ce que nous avons accompli jusqu'à maintenant

Autour du 23 juillet 2021, le gouvernement du Canada annonçait des mesures spéciales en matière d'immigration (le programme MSI) pour les ressortissants afghans qui avaient une relation importante et/ou durable avec le gouvernement du Canada et qui se trouvaient ainsi exposés à un risque plus grand en raison de la nature de leur travail pour le gouvernement du Canada.

Compte tenu de la solidité de la relation que nous avons tissée avec l'ambassade du Canada au cours des dernières années, j'ai joint quelques collègues à l'ambassade et leur ai demandé si les avocats et employés de Shajjan & Associates seraient admissibles au programme MSI. Ils ont répondu par l'affirmative. Nous avons tous envoyé une demande à Canada - Afghanistan@international.gc.ca, qui incluait une lettre de Shajjan & Associates confirmant l'emploi de chacune des personnes concernées pour le cabinet, deux lettres de recommandation de fonctionnaires canadiens ainsi que l'entente contractuelle que Shajjan & Associates avait signée avec le gouvernement du Canada. Ces lettres de recommandation reconnaissent le travail qu'ils ont effectué pour le gouvernement du Canada par leur emploi chez Shajjan & Associates ainsi que l'immense danger personnel auquel ils sont exposés en raison de ce travail. L'une de ces lettres a été rédigée par notre principal contact à Ottawa, en sa qualité d'avocate pour le ministère de la Justice. Les lettres de M^{me} Smith attestent du professionnalisme et de l'engagement dont ces personnes ont fait preuve pour que le Canada bénéficie des meilleurs services juridiques possibles, tout en anticipant le danger auquel elles s'exposaient. Une autre lettre d'appui a été rédigée par un ancien consul et conseiller de l'ambassade du Canada à Kaboul entre 2017 et 2018, qui confirme également l'engagement sincère de Shajjan & Associates à représenter le gouvernement du Canada en Afghanistan ainsi que les menaces proférées contre le cabinet et ses membres. Ces lettres peuvent être présentées au besoin. Le travail effectué par les avocats et d'autres employés de Shajjan & Associates pour le compte du gouvernement du Canada soumet les personnes concernées à un risque personnel élevé. Elles demeurent cachées et, dans certains cas, ont été forcées de changer d'endroit chaque nuit pour leur sécurité.

J'ai fait le suivi de ma demande et de celles de mes collègues, mais nous n'avons pas obtenu réponse. Le 17 août 2021, j'ai été évacué vers Doha par des amis américains. J'ai eu la chance de pouvoir sortir ma famille de Kaboul par l'entremise d'autres contacts, puis, le 3 septembre 2021, nous avons pu nous rendre au Canada. Cependant, à ce jour, mes collègues

n'ont encore reçu aucune réponse des instances canadiennes, autre que des réponses générées automatiquement.

Depuis le début de mois d'août 2021, j'ai supplié tous les fonctionnaires canadiens avec qui j'ai communiqué de m'aider. En retour, on me dit seulement que le problème a été transmis aux bonnes personnes et que nous devrions obtenir réponse bientôt. Après mon arrivée au Canada, je me suis mis à écrire à tout le monde, j'ai appelé le numéro d'urgence d'IRCC plusieurs fois par jour, pour demander une mise à jour. Mais je n'ai reçu aucune réponse positive.

La seule option qu'il me restait était de me tourner vers les médias, dans l'espoir que les fonctionnaires passent à l'action plus rapidement. Mon entrevue à l'émission *The Current* avec Matt Galloway sur les ondes de la CBC a été entendue par Kristin Taylor, associée directrice chez Cassels, Brock and Blackwell SARL, qui s'est engagée. En sa qualité de fournisseur des services juridiques et de promoteur de certains droits comme cabinet juridique national, Cassels s'est saisi de cette affaire pro bono afin d'aider les personnes concernées à entrer au Canada en vertu du programme MSI. Dans son travail avec le Réseau de transition des vétérans, Cassels s'est fait conseiller d'appeler la ligne d'urgence d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) afin de vérifier l'état des demandes des personnes concernées. Environ 70 avocats et professionnels du droit ont fait des centaines d'appels à la ligne d'urgence pour s'enquérir de l'état des demandes de recommandation faites par les personnes en question. La réponse de loin la plus fréquente obtenue au terme de ces appels était qu'aucune information ne pouvait être trouvée sur ces personnes. Les agents d'IRCC affectés à la ligne d'urgence ne pouvaient pas chercher les détails des demandes de recommandation initiales pour ces personnes.

Quand Cassels a engagé sa participation dans l'affaire, la procédure que les personnes en Afghanistan devaient suivre pour recevoir une demande en vertu du programme MSI (c.-à-d. la recevabilité initiale) avait changé. Au lieu de transmettre la demande au gouvernement par courriel à l'adresse du gouvernement ci-dessus, on a demandé à ces personnes de transmettre leur demande au moyen du formulaire Web sur le site du gouvernement du Canada. Inquiète que les courriels initiaux se trouvent enfouis sous une pile de correspondance, Cassels a soumis les demandes à nouveau au moyen du formulaire Web. Aucune de ces demandes effectuées au moyen du formulaire Web n'a obtenu réponse à ce jour.

En plus de ces efforts, Cassels s'est lancée dans une campagne de correspondance écrite à l'attention de certains députés, les priant de s'informer de l'état des dossiers des employés de Shajjan & Associates et de voir pourquoi aucune de ces personnes n'avait encore obtenu réponse à sa demande de recommandation. Dans le cadre de cette campagne, Cassels a joint les associés directeurs d'autres cabinets juridiques canadiens d'importance, pour les encourager à demander à leurs avocats et à leurs employés d'envoyer une lettre à leurs députés respectifs. De plus, Cassels a fait des démarches auprès de cabinets juridiques de la Nouvelle-Écosse, car le ministre de l'Immigration, Sean Fraser, représente la circonscription de Centra Nova. En plus d'encourager l'écriture de lettres, cette campagne avait pour but de cibler la correspondance vers certains ministres du Parlement, afin de présenter une approche concertée de la part de toute la communauté juridique dans ce dossier. Cassels a organisé plusieurs réunions avec des ministres, notamment des ministres du Cabinet et des ministres du cabinet fantôme responsables de l'immigration, et demeure en contact avec eux en plus de continuer à organiser des réunions au-delà des lignes partisans. Le ministre du cabinet fantôme responsable de l'immigration pour le Nouveau Parti démocratique a lui aussi écrit une lettre de

soutien.

Cassels a également envoyé des lettres au bureau du premier ministre, à Affaires mondiales Canada et au ministre de l'Immigration. Jusqu'à présent, le bureau du premier ministre a signalé qu'il ne pouvait intervenir dans ces dossiers, car ils relèvent du ministre de l'Immigration. Cependant, Cassels n'a pas obtenu réponse à ses lettres envoyées à Affaires mondiales Canada ou au ministre de l'Immigration.

À la suite de cela, Cassels a commencé à élargir la portée de sa campagne de correspondance en s'adressant aux directeurs de l'Association du barreau canadien, aux directions générales des associations de barreau provinciales et territoriales, ainsi qu'à des ordres professionnels de juristes en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta et à la Nova Scotia Barristers' Society. Cassels leur a demandé d'envisager l'organisation d'un effort concerté pour appuyer cette cause en faisant parvenir une lettre conjointe aux députés et au Sénat, tout en demandant à leurs membres d'envoyer une lettre à leurs députés respectifs.

J'aimerais mentionner que les personnes concernées sont toutes des personnes très performantes qui ont fait leurs preuves et ont travaillé dans la communauté juridique en Afghanistan et qu'elles contribueraient au Canada de façon importante et immédiate dès leur réinstallation. Les avocats et employés de soutien qui ont travaillé pour Shajjan & Associates satisfont aux critères de base pour l'admission au programme MSI. Cassels demeure engagée à appuyer les personnes concernées à fuir une situation qui menace leur vie en Afghanistan et à entreprendre une vie responsable au Canada.

Le 11 janvier 2022, nous avons reçu une confirmation par courriel de la part d'AMC que les noms de toutes les personnes concernées avaient été recommandés à IRCC, mais nous sommes toujours sans nouvelles d'IRCC. Ces personnes n'ont même pas encore été invitées à soumettre leur demande. Je crois fermement que cet honorable comité peut nous appuyer en se renseignant auprès des autorités compétentes, afin que les demandes des personnes concernées soient immédiatement traitées en vertu du programme MSI.

Diversité de genres et d'ethnies des personnes concernées

Ces personnes performantes et prospères sont d'ethnies et de genres différents. Il y a six femmes, dont quatre sont des avocates et trois sur quatre parlent l'anglais couramment. Il y a quatre personnes de l'ethnie hazara. Les talibans n'ont de cesse de les cibler en raison de leur race et de leurs croyances religieuses. En l'occurrence, les talibans ont procédé à une exécution de masse de personnes de l'ethnie hazara dans le district Yakawalang de la province de Bamyan en 2001. Trois de nos collègues viennent de la province du Panchir. Le conflit du Panchir se poursuit entre le Front national de résistance et les talibans, qui ont ciblé arbitrairement les gens du Panchir. Il est malheureux de constater que des personnes sont aidées en raison de leur genre ou de leur ethnie, tandis que des personnes qui ont servi la mission canadienne sont laissées pour compte. Nous parlons d'un groupe constitué d'ethnies diverses, qui avait une relation durable avec le gouvernement du Canada, et voilà qu'ils se trouvent abandonnés et exposés au danger. Ils méritaient d'être aidés avant que ce soit d'autre.

Une de ces personnes avait fait une demande d'admission à l'Université de Calgary avant la chute de Kaboul, demande qui avait été acceptée. Elle avait fait une demande de permis d'étude et figurait dans le système d'IRCC, sa demande suivant son cours. Comme vous le savez, les talibans ont interdit l'accès à l'éducation aux femmes afghanes. Alors, malgré le fait

que cette femme satisfait également aux critères du programme MSI et qu'elle se trouve sur la liste de personnes recommandées à IRCC par AMC, le Canada lui a également refusé l'accès à l'éducation, en lui refusant un permis d'étude sur la base qu'elle ne rentrerait pas en Afghanistan.

L'un de mes collègues, un diplômé de l'Université Duke, directement engagé dans de nombreux mandats que l'ambassade du Canada nous a confiés, a pu rejoindre les États-Unis en toute sécurité, mais sans sa femme et son bébé, qui demeurent cachés et en danger en Afghanistan. Je ne peux tout simplement pas imaginer cette situation et je suis certain qu'aucun des membres de ce comité ne le peut. Ce collègue est l'un des deux témoins dans le dossier de l'achat de la propriété : son nom et ses photos figurent à l'acte notarié inscrit pour l'achat de l'édifice Chancery par le Canada. L'ambassadeur Dave Metcalfe et Prabhu Hariharan l'ont félicité pour son travail lors d'une cérémonie d'au revoir. Des fonctionnaires et des diplomates afghans de différentes ambassades de Kaboul étaient présents à la cérémonie.

Un autre collègue, un jeune avocat, était mon assistant. Il a travaillé à la plupart des affectations émanant de l'ambassade. Il avait l'habitude d'organiser des réunions avec les fonctionnaires afghans pour les employés de l'ambassade et moi-même. Il établissait également la liaison entre l'ambassade et Shajjan & Associates et il se rendait à l'ambassade régulièrement. Il est reconnu pour ses liens avec l'ambassade du Canada. Ce sont là quelques exemples pour présenter les personnes en question et le rôle qu'elles ont joué à l'ambassade du Canada. Cependant, il n'y a aucun progrès quant à leur demande en vertu du programme MSI.

État actuel des personnes concernées

Les personnes concernées sont laissées à elles-mêmes à la merci des talibans et elles doivent affronter des situations de plus en plus désespérées. Leur vie est dévastée, car elles ont été abandonnées sans voie d'accès vers la sécurité. Elles vivent dans la peur constante de la persécution et des représailles. Seuls quelques-uns de mes collègues ont réussi à sortir d'Afghanistan et, même dans ces cas, leur dossier ne progresse pas.

Ils demeurent cachés et, dans certains cas, ont été forcés de changer d'endroit chaque nuit pour leur sécurité. J'ai peur qu'ils ne puissent plus continuer à se cacher bien longtemps. Les talibans se sont rendus à notre ancien immeuble de bureaux et à la résidence de plusieurs de ces personnes et ont demandé où elles se trouvaient. Le 6 avril 2022, un membre des talibans est venu à notre bureau et a posé des questions sur mon compte. Même si les talibans ne peuvent pas me trouver, ils vont chercher à trouver mes collègues. Il est temps de les aider avant qu'il ne soit trop tard. Qui se portera responsable si l'une de ces personnes est persécutée par les talibans parce qu'elle a travaillé dans une mission canadienne en Afghanistan?

Je ne demande pas à ce que les membres de la famille élargie de quiconque soient amenés vers la sécurité, mais je prie et je supplie pour la vie de 28 personnes, qui sont connues comme avocats ou employés du cabinet juridique du Canada en Afghanistan et les membres de leur famille vivant sous un même toit. En plus de mes 28 employés, je me suis porté à la défense de sept personnes qui sont des juges connus, des avocats chevronnés et certains fonctionnaires de l'ancien gouvernement afghan. Il est possible de fournir une liste détaillée au besoin.

Qui le gouvernement du Canada a-t-il aidé jusqu'à présent?

Après huit mois, seules 11 165³ personnes sont parvenues à se rendre au Canada. Nous apprécions tous sincèrement les efforts du gouvernement du Canada. Pourtant, j'ai peur que le gouvernement n'en ait pas fait assez et qu'il ait manqué à sa promesse d'accorder la priorité à ceux qui ont servi la mission canadienne en Afghanistan. Selon l'information disponible sur le site d'IRCC, seules 5630 personnes sont arrivées au Canada en vertu des mesures spéciales en matière d'immigration pour l'Afghanistan. En revanche, 5535 Afghans ont pu être accueillis au Canada en vertu du programme humanitaire dans le cadre de programmes pour les réfugiés parrainés par le gouvernement et parrainés par le secteur privé. Cela ne cadre pas avec l'annonce répétée du gouvernement du Canada que la priorité serait accordée à ceux qui avaient une relation durable avec le gouvernement du Canada. Je vois que des gens qui sont en sécurité sont aidés, y compris des gens qui pouvaient durablement se réinstaller en Turquie avec la résidence ou un passeport turcs. Le Canada se contente d'ajouter des chiffres en faisant venir des personnes d'autres endroits sécuritaires. Une jeune femme a raconté sur YouTube la façon dont elle est arrivée au Canada. Elle explique qu'elle n'avait ni travaillé pour le gouvernement du Canada ni entretenu une relation durable avec le gouvernement du Canada, mais qu'elle avait tout simplement écrit un courriel pour demander de l'aide parce qu'elle était une femme. On l'a aidée et on l'a fait venir au Canada, pendant que des gens qui vivent dans la peur des représailles et de la persécution des talibans sont laissés à leur sort. Tout cela est inéquitable et injuste. Le Canada doit respecter son engagement envers ceux qui ont servi le Canada en Afghanistan.

Je vois que certaines organisations sont aidées, qui n'ont jamais travaillé pour aucune mission canadienne. Je sais que certaines organisations ont reçu de petites sommes du gouvernement du Canada pendant plusieurs années, mais elles sont toutes arrivées au Canada de façon sécuritaire.

Nous reconnaissons que le Canada est connu pour ses normes en matière de droits de la personne et de bien-être. Bien que nous ayons été poussés à laisser derrière tout ce que nous avons investi au fil des ans en fait de travail et de biens matériels, mes collègues trouvent difficile de demeurer en Afghanistan, car, les talibans étant au pouvoir, il est devenu impossible de mettre en pratique les valeurs pour lesquelles nous nous sommes battus. La jeunesse afghane a été une partie prenante importante au cours des 20 dernières années, particulièrement ceux qui sont associés aux efforts consentis par la communauté internationale en Afghanistan et qui y ont participé; ils paient un prix énorme, car ils sont la cible de violences commises non seulement par les talibans, mais également par d'autres éléments rebelles. Comme par le passé, d'importantes menaces à la sécurité envers des gens comme nous constituent un enjeu critique et pertinent. Nos contacts locaux sur place nous ont raconté des histoires qui prouvent bien que la supposée trêve des talibans ne sert qu'à apaiser la communauté internationale. Dans les faits, sur le terrain, ils ont continué de plus belle et retrouvé de nombreuses personnes. D'un côté, les talibans nous voient comme des ennemis qui ne peuvent réintégrer la « société afghane idéale » de leur point de vue; de l'autre, nous sommes également des marginaux pour le peuple, qui croit que nous avons travaillé pour « l'envahisseur étranger » et que nous les avons épiés d'une certaine façon. Par conséquent, je demande votre appui pour faire venir mes collègues au Canada afin qu'ils puissent vivre en paix et s'enraciner au Canada.

³ [#BienvenueAfghans : Statistiques clés - Canada.ca](#)

Recommandation

Nous pressons IRCC :

- D'inviter les employés de Shajjan & Associates à présenter leur demande.
- D'émettre des numéros de dossier pour les demandeurs.
- De garantir le traitement prioritaire des demandes de ceux qui ont servi la mission canadienne, au moment où d'autres sont aidés sur la base de motifs humanitaires.

Veillez agréer mes respectueuses salutations,

Saeeq Shajjan
Shajjan & Associates
Le cabinet d'avocats du Canada en Afghanistan